Informations de base	
1995/0246(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Indemnité destinée aux pêcheurs ayant dû suspendre leurs activités de pêche dans les eaux sous souveraineté du Maroc **Subject** 3.15.08 Entreprises de pêche, marins pêcheurs, conditions de travail	